

## ***Le mot du Maire***

Chers Lermoises et Lermois,

Pour ce numéro d'automne, je souhaite mettre l'accent sur les évènements dramatiques de cet été 2022 : ce feu « hors norme » qui a sévi pendant les mois de Juillet et Août sur plusieurs communes du sud gironde.

Depuis fin mai, tout le territoire national a connu de fortes chaleurs, annonciatrices de drames humains et matériels si elles persistaient ainsi dans le temps. Et cela n'a pas loupé : elles ont favorisé les risques incendies dans les milieux naturels.

Les incendies de Gironde ont été majoritairement provoqués de façons malveillantes, pour au moins 60 % d'entre eux sur la période juillet et Août.

Ils ont mobilisé des milliers d'hommes et de femmes, professionnels des pompiers et de la gendarmerie, membres de la DFCI, élus, agents municipaux, forestiers et bénévoles. Tous ensemble pour combattre ce « méga feu ».

A partir du 17 Juillet, nous avons été une des premières communes et ASA DFCI (hors territoire incendié) à partir prêter main forte sur BALIZAC notamment, où se sont concentrées l'essentiel de nos interventions.

Un énorme élan de solidarité des lermois qui a marqué les esprits dans les communes où nous sommes intervenus et où des liens se sont tissés.

Notre territoire communal et communautaire a certes été épargné et je souhaite pour longtemps. Mais nous devons tirer des enseignements de ce terrible épisode, qui nous serviront en cas de besoin.

Je tiens à féliciter l'équipe municipale qui a « assuré » pour l'organisation des rotations, ceux qui sont partis « au feu », tous les volontaires sur liste d'attente.

Merci à vous tous d'avoir pris du temps sur votre travail, vos activités, pour vous rendre disponible.

Martine Lagardère, Maire de Lerm-et-Musset

## **Fin d'année**

Comme à l'accoutumée un cadeau gourmand sera offert par la Municipalité à nos anciens ainsi qu'aux enfants de l'école.

Madame le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal, vous convient à la traditionnelle cérémonie des vœux le samedi 07 janvier 2023 à 18h00 à la salle Tartarin.

## Rentrée scolaire 2022

A la rentrée 2022/2023 on peut compter 77 enfants pour l'ensemble du RPI Lerm/Giscos/St

Michel/Goualade/Lartigue :

- 40 élèves répartis dans les 2 classes à Lerm-et-Musset
- 19 élèves pour la classe de Giscos
- 18 élèves pour la classe de St Michel

### !!! IMPORTANT !!!

#### SECURITE AUX ABORDS DES ARRETS DE BUS POUR LES COLLEGIENS ET LYCEENS

Certains enfants circulent de nuit à pieds pour prendre le bus scolaire. Voir de petites jambes dans ses phares de voitures, c'est effrayant pour le conducteur mais surtout dangereux pour nos écoliers, collégiens ou lycéens. Pour la sécurité de tous voici donc un petit rappel des règles de sécurité.

Les élèves doivent se présenter à l'arrêt du bus cinq minutes avant l'heure de départ, l'arrêt n'est pas une aire de jeu. Le conducteur n'est pas tenu d'attendre les élèves en retard, ni de s'arrêter en d'autres lieux que les arrêts prévus.

Les élèves non véhiculés doivent porter des vêtements réfléchissants pour se rendre du domicile à l'arrêt de bus à l'aller comme au retour et ce, jusqu'à la montée dans le bus, Lors des déplacements, les élèves doivent respecter les règles de circulation.

**Pour les élèves qui prennent le bus au bourg devant la mairie :** l'attente doit se faire derrière les barrières de sécurité entre la mairie et la route. Lors de la descente, les élèves ne doivent s'engager sur la chaussée qu'après le départ du bus et après s'être assurés qu'ils peuvent le faire en toute sécurité un utilisant le passage piéton.

Le transport et l'accompagnement des élèves entre le domicile et le point d'arrêt à l'aller comme au retour, de même que la surveillance lors de la montée et la descente du bus, relèvent de la responsabilité des représentants légaux.

## Ape les P'tits Loups

L'association des parents d'élèves du RPI organise diverses manifestations dans l'objectif de récolter des fonds permettant à l'ensemble des enfants du RPI de participer à des activités ou des sorties scolaires. Le dimanche 04 décembre prochain, un vide grenier ouvert à tous est ainsi proposé (voir affiche jointe au journal).

## Téléthon

Plusieurs évènements sont prévus dans le cadre du Téléthon et sont détaillés dans le programme joint au journal. N'hésitez pas à vous inscrire et à participer. Une urne sera mise à disposition à la mairie pour collecter des dons.

## État civil

Décès : Condoléances aux familles

08/07/2022 : Christian Marchandin

Mariage : Nos vœux de bonheur aux époux

02/07/2022 : Alain Ruisi et Emilie Majorel

Naissance : Félicitations aux heureux parents

13/09/2022 : Lily Ferrer

08/11/2022 : Ayna David-Garineau

## Recensement obligatoire

Les jeunes de plus de 16 ont obligation de se faire recenser dans les trois mois suivant leur anniversaire auprès de la mairie. Une attestation de recensement leur sera remise, permettant notamment de passer les concours et examens d'État ( Baccalauréat, BEP, CAP, permis de conduire), mais également d'être convoqués à la journée défense et citoyenneté (JDC également obligatoire).

Lors du recensement en mairie le jeune doit fournir une pièce d'identité, le livret de famille, et une déclaration contenant ses noms, prénoms, date et lieux de naissance ainsi que ceux de ses parents, son adresse, sa situation scolaire.

## Travaux du second semestre 2022

- Depuis début novembre un panneau d'affichage est implanté au cimetière, présentant le plan de recensement des sépultures . Nous vous invitons à le consulter. Si vous avez des précisions, des modifications, ou des vérifications à demander au sujet des membres de votre famille, merci de bien vouloir vous rapprocher du cabinet EPOC : 06.21.67.81.54.

- Nous avons validé les éléments constitutifs du dossier PLUI. L'arrêt devrait être validé en CDC d'ici la fin de l'année. L'entrée en vigueur du PLUI ne sera pas effective avant le second semestre 2023.

- Un toboggan a été implanté sur l'aire de jeux de l'ancien stade
- Les peintures extérieures ont été réalisées au logement de la poste.
- Les travaux extérieurs salle Tartarin sont toujours en cours.
- Le bâtiment à l'arrière de la salle Tartarin a fait l'objet de travaux en façade.
- Frais d'entretien du camion Sinpar 3000L

## État de catastrophe naturelle

Un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est en cours suite à la requête de plusieurs administrés. Nous vous invitons à vous signaler en mairie si vous êtes concernés.

## **Belle cuvée pour cette édition fête d'été 2022**

Le programme bien ficelé et alléchant de cette fête d'août à fait qu'elle fût belle et bonne ! Avec une affluence record dans tous les domaines proposés : comme pour le loto ou encore la pétanque qui a rassemblé plus de 800 boules. Côté restauration c'est 150kg de frites en deux soirs, en breuvage pas moins de 1000 litres de bière consommée...mais surtout , des centaines de sourires réunis dans un espace Tartarin ambiancé !

Grand merci aux fêtards venus en nombre et bravo à l'équipe du Comité des fêtes.

Pierre, Le secrétaire du Comité des fêtes

## **Comice agricole Août 2022**

Samedi 20 août, le comice agricole s'est déroulé à Grignols.

Au programme de cette manifestation, différentes activités, animations liées au milieu rural, des expositions sur les produits locaux mettant en valeur les productions agricoles du cantons. Tout au long de la journée des concours ouverts à tous (exploitants, salariés agricoles, retraités...), se sont déroulés.

On a pu assister ce jour là, à la finale du concours de bûcheronnage, remporté par Mr Destruhaut (habitant de Lerm-et-Musset). Des pâtisseries anciennes (miques et tourtières) ont été mises à l'honneur. Merci à nos « mamies » pâtissières lermoises qui ont aussi remporté les seconde et troisième places.

En matinée, un défilé de chars fleuris représentant chaque commune du canton a déambulé dans les rues grignolaises. Le char Lermois a été confectionné grâce aux bénévoles des différentes associations du village (loisirs créatifs, ACCA, comité des fêtes, les Joyeux Lermois ). Différents ateliers intergénérationnels ont permis la création de fleurs en papier crépon, de peintures, vitraux notamment, dans la bonne humeur, afin de mettre à l'honneur notre commune.

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur disponibilité et leur implication dans ce projet, qui valait vraiment le coup.

## **Fermeture de la mairie, vacances de Noël**

La mairie sera fermée à partir 23 décembre 2022 au soir jusqu'au 02 janvier 2023 inclus.

## **Information**

Face au questionnement de certains habitants, nous vous précisons que la Mairie n'est pas l'administrateur de la page Facebook « Vivre à Lerm et Musset ». Les informations qui y sont partagées ne sont pas choisies par nos soins et ne font pas l'objet d'un quelconque accord préalable.